

**FICHE DE POSTE : « Chargé de mission  
rénovation thermique des bâtiments publics  
(H/F) »**



**1. IDENTIFICATION DU POSTE**

Intitulé	Chargé de mission – rénovation thermique des bâtiments publics (H/F)
Catégorie, filière, corps	Catégorie A, filière technique, ingénieur.
Direction	Direction de l’environnement, de l’eau et du climat
Finalité du poste	<p>Le chargé de mission a la charge d’une activité, avec un haut degré d’autonomie et dans une logique partenariale, sur son périmètre d’expertise au sein d’un Service ou d’une Direction.</p> <p>Il participe à la définition et joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre des politiques de la Métropole. Il collecte et organise le traitement des informations émises par la Métropole ou adressées à elle sur son domaine d’expertise. Il intervient sur l’instruction des dossiers, l’application et le respect des procédures relatives à son domaine d’expertise.</p> <p>Il met en place et réalise les différentes actions nécessaires à l’atteinte des objectifs fixés sur son activité, y compris en mode-projet.</p> <p>Il participe à l’animation d’un réseau d’experts locaux impliqués sur ses thématiques de travail.</p>
Numéro du poste	MGP122 CM053

**2. POSITION ORGANISATIONNELLE**

Position dans la structure (lieu, hiérarchie, direction, service)	<p>N+1 : Mme Maria SPENDEL, Chef du service Développement durable N+2 : M. Nicolas ROLLAND, Directeur de l’Environnement, de l’Eau et du Climat</p> <p>La Direction compte 29 agents (22 ETP) organisés en deux services. Le service Développement durable (14 agents), essentiellement des cadres, porte les politiques environnementales que la loi a attribué à la Métropole (air, bruit, énergie, nature, mobilités...).</p> <p>Dans le contexte du renforcement de la Direction, une équipe dédiée aux actions en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique est en cours de constitution, sous l’autorité du chef de service et coordonnée par un chef de projet Energie Climat. Dans le cadre du renforcement rapide des équipes, le contenu des missions et le rattachement hiérarchique pourront être amenés à évoluer.</p> <p>Equipe gérée par le titulaire du poste : 0</p>
---	---

### **3. COMPÉTENCES CLÉS TECHNIQUES ET RELATIONNELLES**

- ✓ Expertise et veille sur ses domaines d'activités positionné sur l'une des compétences de la Métropole.
- ✓ Engagement, rigueur et réactivité, sens de l'anticipation et de la priorisation.
- ✓ Connaissance du cadre réglementaire, des activités, fonctionnements et processus des collectivités territoriales et du cadre spécifique d'intervention de la Métropole.
- ✓ Écoute active, intelligence des situations et influence : capacité à travailler en partenariat.
- ✓ Sens de l'innovation et de la proactivité.
- ✓ Capacité à prendre des initiatives et à rendre compte.
- ✓ Capacité rédactionnelle, esprit de synthèse dans le traitement des informations issues de sources multiples.

### **4. ACTIVITÉS PRINCIPALES DU POSTE**

<b>a) Expertise technique, production, gestion et traitement de l'information.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Maîtriser son expertise technique, dans son domaine de compétences, pour contribuer aux prestations fonctionnelles ou opérationnelles de la Métropole.</li><li>- Assurer la veille (législation, bonnes pratiques externes) sur son domaine de compétences.</li><li>- Interagir et coopérer avec ses homologues, son équipe et les partenaires de la Métropole en apportant son expertise.</li><li>- Assurer, sur ses domaines de compétences, la bonne exécution des actes et livrables avec un bon niveau d'autonomie.</li><li>- Garantir la continuité des processus sur lesquels il intervient.</li><li>- Participer aux projets internes et/ou externes de la Métropole sur ses thématiques d'expertise.</li></ul>
<b>b) Coordination de l'activité et du champ d'intervention.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Piloter et assurer l'animation et le reporting des politiques, dossiers, outils, dispositifs et processus confiés.</li><li>- Être le point d'entrée opérationnel sur son domaine d'activité pour les partenaires internes ou externe.</li><li>- Assurer le suivi budgétaire de sa mission, en lien avec sa Direction.</li><li>- Diffuser l'information nécessaire sur son domaine auprès des collaborateurs de la Métropole.</li><li>- Produire des écrits, des rapports, concevoir des études.</li><li>- Produire les procédures liées à son activité et garantir leur mise à jour.</li></ul>
<b>c) Pilotage de projet/dossiers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer au pilotage quotidien d'un projet.</li><li>- Participer aux appels d'offre, auditions et sélections des assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.</li><li>- Collaborer avec les assistants à maîtrise d'ouvrage et prestataires.</li><li>- Réaliser des points réguliers, formels ou informels, avec ses responsables hiérarchiques sur les projets qu'il gère.</li></ul>

### **5. ACTIVITES DETAILLEES DU POSTE**

#### **Pilotage et animation du dispositif « Rénovons la métropole du Grand Paris » :**

- Mise en place et pilotage de la mise en œuvre et de l'animation du dispositif « Rénovons la Métropole du Grand Paris » ;
- Suivi des conventions avec les partenaires associés ;
- Pilotage de la démarche avec les communes et territoires parties prenantes de la démarche.

### **Pilotage et animation du projet d'AIP Solarisation :**

- Pilotage de la mise en œuvre et de l'animation du projet d'appel à initiatives privées (AIP) Solarisation ;
- Suivi technique de la démarche ;
- Pilotage de la démarche avec les communes et territoires parties prenantes de la démarche.

### **Compétences transversales**

- Gestion de la mobilisation des acteurs extérieurs, contributeurs ou associés à la démarche ;
- Organisation de la relation en interne avec l'ensemble des Directions opérationnelles et fonctionnelles de la Métropole du Grand Paris.
- Rédaction des notes d'étape ou propositions pour le Président, le DGS ou le Vice-président dédié à la transition énergétique, préparation des éventuelles délibérations du Bureau et Conseil métropolitains ;
- Suivi administratif de marchés publics.

### **Autres missions**

- Consolidation de propositions et développement de nouvelles actions ou nouveaux partenariats en matière de transition énergétique, déjà identifiés (dispositif de contrat d'objectif territorial, mise en place d'un fonds métropolitain de transition énergétique), ou à identifier ;
- Contribution auprès du chef de projet à la mise en œuvre, l'animation et au suivi-évaluation du Plan Climat Energie Métropolitain ;
- Préparation de conventions avec de nouveaux partenaires éventuels et/ou mise à jour de conventions déjà engagées ;
- Participation à des événements en représentation de la Métropole du Grand Paris, veille sur les sujets de transition énergétique.
- Appui à l'émergence de projets citoyens ;

## **6. OBJECTIFS ET ENJEUX DU POSTE**

Le/la chargé(e) de mission est chargé(e) du pilotage, de l'animation et du suivi de la mise en œuvre de projets énergétiques sur les bâtiments publics des communes et territoires de la Métropole du Grand Paris. Deux projets sont actuellement lancés :

- Le dispositif « **Rénovons la métropole du Grand Paris** », portant sur la rénovation du patrimoine public des communes et territoires de la Métropole du Grand Paris ;
- Le projet d'**AIP Solarisation**, visant à implanter des centrales solaires sur les toitures des bâtiments publics des communes et territoires. Pour en savoir plus : [https://www.metropolegrandparis.fr/sites/default/files/2020-10/MGP\\_depliantSolarisation%2003.pdf](https://www.metropolegrandparis.fr/sites/default/files/2020-10/MGP_depliantSolarisation%2003.pdf)

## **7. FACTEURS D'ÉVOLUTION DU POSTE**

- ✓ Élargissement des domaines d'intervention de la Métropole, impliquant de développer de nouveaux programmes d'action et de nouveaux partenariats au sein d'un écosystème public et privé complexe.
- ✓ Complexification des législations et procédures applicables, multiples partenariats croisés, logique de partenariats publics/privés.
- ✓ Accroître la visibilité de la métropole vis-à-vis des citoyens usagers afin d'assurer une plus grande proximité.
- ✓ Dématérialisation, digitalisation et évolution des outils et processus de gestion des différents domaines fonctionnels.
- ✓ Évolution de l'organisation de travail du fait du recours croissant aux solutions de communication et de réunion à distance (maîtrise des outils de conférence téléphonique, de réunion à distance, etc.).

## **8. INTERFACES PRINCIPALES DU POSTE**

- ✓ **En interne** : avec l'ensemble des élus, services et directions de la Métropole.
- ✓ **En externe** : avec les élus, représentants des institutions publiques et des acteurs privés partenaires, citoyens

## **9. FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS DU POSTE**

- ✓ Savoir travailler en transversalité et avec agilité.
- ✓ Être reconnu comme un bon expert du domaine et faire preuve de pédagogie
- ✓ Innover. Agir avec anticipation et réactivité.
- ✓ Contribuer aux projets transverses de la Métropole, internes ou externes.
- ✓ Faire preuve de résilience et de continuité dans l'action.

## **10. CONDITIONS D'ACCÈS AU POSTE ET EVOLUTION ENVISAGEABLE**

- Niveau d'étude souhaité : (Bac+5)
- Formation requise : Formation d'ingénieur en énergie (énergies renouvelables, réseaux énergétiques, efficacité énergétique, thermique des bâtiments, mobilités propres...)
- Années d'expérience (minimale) dans le poste visé ou équivalent : entre 3 et 5 ans sur des fonctions similaires
  - Expérience indispensable dans le domaine de l'organisation des politiques publiques de la transition écologique et énergétique ;
  - Connaissance des acteurs de l'énergie, notamment en Ile-de-France ;
  - Capacité à apporter une expertise technique et accompagner la prise de décision ;
  - Aisance rédactionnelle et maîtrise des logiciels de bureautiques indispensables (Word, Power Point, Excel)

## **11. MODALITES DE RECRUTEMENT**

- Candidature (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : [recrutement@metropolegrandparis.fr](mailto:recrutement@metropolegrandparis.fr) avec impérativement la référence « MGP122 CM053 »
- Cadre de catégorie A, filière technique, cadre d'emploi ingénieur territorial
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans)
- Poste à pourvoir dès que possible
- Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

## **12. ACCES**

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)